

Budget rectificatif 10/2008: mobilisation du Fonds de solidarité pour Chypre, financement

2008/2316(BUD) - 18/12/2008 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 564 voix pour, 13 contre et 10 abstentions, une résolution qui vise à approuver, sans le modifier, le projet de budget rectificatif n° 10/2008 de l'Union.

Le rapport avait été déposé en vue de son examen en séance plénière par M. Kyösti **VIRRANKOSKI** (ALDE, FI) au nom de la commission des budgets.

Le Parlement européen rappelle que ce projet de budget :

- porte sur l'intervention du Fonds de solidarité de l'Union à hauteur de 7,6 Mios EUR en crédits d'engagement et de paiement, à la suite d'une grave sécheresse à Chypre;
- implique une réduction correspondante de crédits de paiement dans le budget, via le prélèvement de 7,6 Mios EUR sur la ligne budgétaire 13 04 02 "Fonds de cohésion", rendant ce budget rectificatif complètement neutre d'un point de vue budgétaire.